

CSE Siège

du 14 mai 2020

Réorganisation des magazines de l'information, décrue de l'emploi au Siège, bilan contrasté de la plate-forme Yoopies, retour sur le Paris-Dakar en Arabie Saoudite ...

Vos élus CGT :

Marc CHAUVELOT, François BADAIRE, Éric LAUMONIER, Michela LAW, Rafaèle BOURGIER, Claude GUENEAU, Malika AÏT-OUAKLI, Aurélie SCHILLER

Représentante syndicale :

Claude HENIN

1 - Information sur le rattachement des personnels techniques et administratifs des magazines de la Direction de l'Information à l'atelier de production des magazines de la Direction de l'Information

La crise sanitaire nous avait laissé croire que les restructurations avaient été mises entre parenthèses, que nenni ! Le prurit de la réorganisation permanente a été le plus fort. Alors qu'il est difficile de consulter les collectifs en télétravail, la direction de l'information a décidé de changer le rattachement hiérarchique d'une douzaine de salariés des magazines (Envoyé Spécial, Complément d'enquête, Avenue de l'Europe, Dimanche en politique)

Modification anodine en apparence, ces PTA (9 coordinateurs, 1 assistant de production, 2 documentalistes) abandonnent leur rattachement à la direction des magazines, ils dépendront désormais de la directrice à l'organisation et aux ressources de l'information.

Le dossier présenté aux élu-e-s du CSE était confus et assez mal

préparé, avec des effectifs erronés, faisant référence à un atelier de production fantôme. Ce qui est clair en revanche, c'est la soumission encore plus étroite des choix éditoriaux à l'arbitrage des gestionnaires et financiers.

La directrice des magazines perd la main sur le pilotage des moyens qui lui étaient alloués « *ces personnels doivent travailler en étroite collaboration avec l'administratrice déléguée pour des questions de respect du budget... (elle) est amenée à leur fournir des cadres à respecter. Cette dimension financière a été rappelée par l'audit interne* » dit le document transmis au CSE.

Le même document précise qu'il n'y aura pas d'impact sur les conditions et la charge de travail et que les salarié-e-s ne changeront pas de bureau.

2 - Information sur le bilan de l'emploi

La décrue continue

Situation au 31 décembre 2019

Après la présentation des comptes rendus de la commission emploi formation qui ont montré une baisse de 115 ETP fin 2019 ([lire ici](#)), les échanges ont porté sur plusieurs points :

Sur les licenciements la commission a mis en lumière le nombre considérable de licenciements en dehors de l'inaptitude physique (26). Certains élus se sont alarmés également mais la direction considère que ce chiffre n'a rien de marquant pour un établissement d'environ 4000 salariés.

La décrue des effectifs chez les PTA, notamment pour la partie de la Fabrique située en région, en particulier la vidéo mobile, est interprétée au sein de la commission comme un effet de la recentralisation et de l'externalisation de nos activités de fabrication ainsi que d'un recentrage sur les seules activités d'information au dépens de notre industrie de programmes. La direction ne fait pas de commentaire.

Le CSE fait état des salariés en **temps partiels subis**, avec des durées hebdomadaires parfois très courtes, 7 heures par semaine par exemple pour

Présentation du bilan de la RCC au 27 avril 2020

Concernant le bilan de la RCC, le nombre d'inscrits pour le siège est de 346, principalement pour des départs en retraite (302 et 44 départs pour projets professionnels).

87 % des départs concernent des PTA, 13 % des journalistes, avec une proportion d'hommes plus importante.

des maquilleuses. D'où une grande précarité et des conditions économiques et sociales insupportables. Cette situation est d'autant plus aberrante que dans le même temps la direction a recours à des CDD sur ces activités. La direction s'abrite derrière les décisions de justice qui ont conduit à ces temps partiels alors que c'est bien elle qui a mandaté ses avocats pour obtenir ces décisions qui visent avant tout à faire payer ces procédures à ceux qui ont osé aller demander leur requalification aux prud'hommes.

La direction prétend hypocritement qu'elle n'est pas favorable aux temps partiels subis, qu'elle cherche des solutions, qu'elle ne peut pas augmenter l'activité et que quand elle a recours à des CDD c'est pour des besoins ponctuels...

Le CSE s'est également demandé ce qu'il en sera des alternants après la crise du COVID 19. La direction déclare qu'elle va poursuivre sa politique de recrutement à la rentrée. Il s'agit de concilier plusieurs objectifs : la mobilité interne, la réduction de précarité (transformation de CDD en CDI) et rentabiliser les investissements sur des jeunes en recrutant certains.

Dans le contexte de la crise sanitaire, la direction déclare qu'il n'y aura pas de report envisagé pour les départs à la retraite mais que c'est envisageable pour les projets professionnels.

(Lire ici le CR de la Commission emploi-formation)

3 - Présentation du bilan de la plateforme numérique « Yoopies »

Un bilan contrasté

Le CSE Siège est très impliqué sur la problématique de la garde d'enfants pour des salariés dont un grand nombre travaillent en horaires

atypiques.

Alors que beaucoup d'entreprises ont mis en place des crèches inter

entreprises, il avait été proposé un partenariat de ce type avec l'Hôpital Pominou, le Ministère des Armées et le Quadrans. La direction a écarté cette piste en raison des temps de transports trop longs pour les enfants. Elle a estimé que la réservation de berceaux en crèche était trop coûteuse (18 000 € par an) et a donc opté depuis 2015 pour un partenariat avec Yoopies, une plate-forme de garde d'enfants.

Les frais d'abonnement, à la charge de l'employeur, s'élèvent à 45 000 € pour seulement 140 utilisateurs dont 90 pour la garde d'enfants. A cela s'ajoutent les frais de réservation à la charge des parents s'élevant à 10% du coût de la prestation.

Le bilan de Yoopies est contrasté. Si la plate-forme permet de se constituer un « vivier » de baby sitters, il existe désormais un grand nombre de sites gratuits qui proposent ce type de service. De plus, bien souvent, les parents préfèrent le retour d'expérience de voisins plutôt que de passer par un site.

L'utilité de la plate-forme est d'autant

plus limitée qu'aujourd'hui les démarches administratives ont été grandement simplifiées avec le CESU, le CSE prenant en charge une partie des frais.

La direction reconnaît que le suivi de Yoopies est insatisfaisant et FTV va mettre un terme à ce partenariat pour se rapprocher d'une conciergerie d'entreprise, Handi Zen. Il s'agit d'une entreprise du secteur adapté (qui emploie des travailleurs handicapés) qui propose divers services comme le pressing, repassage, retouche, cordonnerie, entretien voiture, animations diverses, recherche d'intervenant à domicile (garde d'enfant, aide-ménagère).

Si les élus saluent le fait de nouer un partenariat avec une société embauchant des travailleurs en situation de handicap, ils précisent qu'il ne faut pas oublier l'objectif initial de l'aide à la garde d'enfant pour des salariés en horaires décalés.

Les élu-e-s ne manqueront pas de revenir sur ce dossier dans le cadre du suivi de l'Accord QVT.

4 - Présentation du bilan du réalisé du Téléthon 2019

Un Téléthon 2019 compliqué à réaliser les 6 et 7 décembre 2019, en pleine grève interprofessionnelle contre la réforme des retraites... Il s'est déroulé sur trois lieux avec la vidéo mobile, à La Villette, sur le plateau E du Siège et à Ivry avec le D4.

Pour limiter les effets de la grève des transports, la production a réservé des hôtels pour les personnels et mis à disposition des taxis et motos taxi, mesures qui ont permis de respecter la limite autorisée des 60 heures sur la semaine et les 9H de coupure.

Les postes les plus impactés ont été ceux des chefs de car, chargés de

production, scripts et chefs déco.

Quelques vacations ont pu atteindre 13h30 de TTE comme au son ou pour les opérateurs vidéo assurant la HF de la vidéo mobile à La Villette et pour le personnel assurant le démontage. Tous ont bénéficié d'un jour de repos supplémentaire le 9 décembre.

Les dernières années n'ayant pas été favorables au plateau du site extérieur (2015 les attentats, 2016, la tempête, 2018 les Gilets jaunes, 2019, la grève contre la réforme des retraites), la direction annonce qu'en 2020 le plateau extérieur sera assuré au Studio du Lendit, à Saint Denis, avec les moyens de la Fabrique.

5 - Présentation du bilan du réalisé du Dakar 2020

Le Rallye Dakar en Arabie Saoudite, FTV en prend pour 5 ans ! Le directeur de la production des sports l'a

confirmé, l'engagement de retransmission du rallye en Arabie court jusqu'en 2024, 5 années de la

honte pour FTV et ses salariés.

Le Rallye qui était déjà une catastrophe humaine et écologique s'enfonce encore plus dans l'opprobre. « L'Arabie Saoudite aux paysages sublimes » qui n'a pas hésité à découper le journaliste Jamal Khashoggi en morceaux, est une dictature qui décapite, lapide, crucifie en masse : 184 exécutions en 2019 selon Amnesty. L'homosexualité y est considérée comme un crime !

Avec le Dakar, FTV se fait le relais complaisant de la campagne de communication de l'Arabie Saoudite et du prince Mohamed Ben Salmane. « Si on peut donner un coup de main pour donner une meilleure image de l'Arabie Saoudite, ça sera parfait » a déclaré Stéphane Peterhansel sur Franceinfo...

6 - Vie du CSE

Point d'information sur la réouverture du RIE du Siège

Le restaurant d'entreprise devrait normalement rouvrir ses portes le mercredi 27 mai prochain et la cafétéria le mardi 2 juin pour les salariés présents au Siège. Il reste toutefois quelques points à ajuster.

Compte tenu de la crise sanitaire, un certain nombre de mesures barrières supplémentaires devront être mises en place pour prévenir tout risque.

Afin d'éviter l'échange d'espèces, le paiement par badge avec code-barres sera systématique en caisse. Plus de tickets bleus. Le bureau des badges sera ouvert le 25 & 26 mai pour faire poser les code-barres sur les badges qui n'en disposent pas.

Les deux bornes pour recharger les badges seront déplacées et installées dans le Foyer Jacques Chancel pour libérer l'espace du RIE.

Le Self sera ouvert aux horaires habituels, tous les jours de 11h30 à 14h30 et de 18h30 à 21h.

Et qu'a fait le 20h ? Allait-il profiter de « l'ouverture » des autorités saoudiennes pour y envoyer ses équipes de reportage ? Rien, zéro reportage, faisant mentir Delphine Ernotte qui déclarait imprudemment en CSE Central de janvier : « la rédaction (doit) jouer son rôle- elle n'a pas manqué de le faire, je ne sais pas si vous avez vu les JT... Je crois qu'elle s'applique strictement cette règle... avec une rédaction qui fait son travail... et des journalistes sportifs qui commentent le sport et non pas autre chose, on est dans un bon équilibre. »

De l'Arabie Saoudite, les téléspectateurs ne retiendront, à l'exception d'un sujet de desk au 19/20, que les bolides du Rallye défilant « dans des paysages à couper le souffle ».

Un sens de circulation va être mis en place pour éviter les croisements et les files d'attente.

Dans un premier temps, le choix du menu sera simplifié, un peu comme pour les week-end. Il sera composé de deux entrées, deux desserts et deux plats principaux.

Une fois les choix effectués aux différents stands, les usagers passeront aux caisses qui seront protégées de parois de plexiglas. Les couverts, gobelet et pain seront distribués après les caisses.

Dans la salle de restaurant il n'y aura qu'une seule chaise par table. La salle sera séparée en deux zones utilisées en alternance de façon à permettre le nettoyage des tables et chaises entre chaque service.

La cafétéria devrait rouvrir le mardi 2 juin mais uniquement pour de la vente à emporter. Le paiement en espèce y sera accepté.

Prochain CSE Siège le 4 juin 2020

Paris, le 4 mai 2020

Vos élues CGT se tiennent à votre disposition